

Appel à projets "Jumelages - Résidences d'artistes et Résidences de journalistes - 2025-2026" - Procès-verbal.

Lancés par la DRAC de Normandie en partenariat avec les DSDEN, la Région Académique et les 5 Départements normands, les appels à projets Jumelages-résidences d'artistes et Jumelages-résidences de journalistes offrent aux établissements scolaires de la maternelle à l'enseignement supérieur et aux organismes de formation la possibilité d'accueillir des artistes, des professionnels de la culture ou des médias et de l'information en résidence d'action culturelle durant une année scolaire.

Pour la troisième année, la possibilité de demander une subvention complémentaire a été proposée aux artistes afin d'augmenter le temps de présence au sein de l'établissement et partager avec les élèves des temps consacrés à un projet de création professionnelle.

Les commissions réunies les 13,16, 21, 23, 27 et 28 mai 2025 pour l'examen de 163 dossiers ont rendu 107 avis favorables et 56 avis défavorables.

Compte tenu de la baisse du budget dédié à l'appel à projets en 2025, le nombre de bourses complémentaires qui ont pu être accordées est fortement limité.

Les subventions indiquées dans le relevé de décisions seront versées au partenaire artistique. Les services financiers de la DRAC pourront, si besoin, demander des pièces administratives complémentaires via la plateforme démarches simplifiées.

Certains projets sont susceptibles de bénéficier de co-financements. Les DSDEN, la DRAAF ou les Départements prendront directement contact avec les établissements scolaires ou les partenaires artistiques pour indiquer leur participation.

Votre conseiller(e) Action Culturelle se tient à disposition pour échanger sur le résultat de ce jury.

- ✓ Pour l'Eure et l'Est du Calvados contactez **Bruno Ponsonnet** à l'adresse suivante : bruno.ponsonnet@culture.gouv.fr
- ✓ Pour la Communauté Urbaine de Caen la Mer et l'Orne, contactez **Marielle Stinès** à l'adresse suivante : marielle.stines@culture.gouv.fr
- ✓ Pour la Manche et l'Ouest du Calvados, contactez **Hélène Langlois** à l'adresse suivante : helene.langlois@culture.gouv.fr
- ✓ Pour la Seine-Maritime, contactez **Caroline Renault** à l'adresse suivante : caroline.renault@culture.gouv.fr